

ALGERIE-TELECOM
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE
DJELFA
NIF : 000 216 299 033 049

AVIS DE CONSULTATION OUVERTE
N° CON 13/AT/DOT 17 /2025

La Direction Opérationnelle des Télécommunications de Djelfa lance un avis de consultation nationale pour :

**PRESTATION DE DERATISATION, DE DESINSECTISATION ET DE
DESINFECTION DE LA DIRECTION OPERATIONNELLE DES
TELECOMMUNICATIONS DE DJELFA ET LES STRUCTURES RATTACHEES**

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du service Achats de la DOT de Djelfa contre le paiement de la somme de deux mille dinars (2000 DA) non remboursable à verser au compte : BNA Agence de Djelfa N° : 001006540300000134 Clé 22.

La participation au présent avis de consultation s'adresse aux prestataires qualifiés dans le domaine de la dératisation, de désinsectisation et de désinfection ayant les capacités techniques et financières afin d'effectuer la prestation.

A l'appui de leurs soumissions, les candidats devront obligatoirement joindre tous les documents relatifs aux paliers et exigés dans le cahier des charges.

Les offres doivent être composées:

-1-D'un Dossier administratif : à insérer dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention <dossier administratif> et l'objet de l'avis de la consultation.

-2-D'une offre technique : à insérer dans une enveloppe à part portant uniquement la mention <offre technique> et l'objet de l'avis de la consultation.

-3-D'une offre financière : à insérer dans une enveloppe à part portant uniquement la mention <Offre financière> et l'objet de l'avis de consultation.

Les trois enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme sans aucun signe d'identification du soumissionnaire et comportant les mentions suivantes :

DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE DJELFA
RUE EMIR AEK DJELFA
CONSULTATION NATIONALE OUVERTE AVEC EXIGENCE DE CAPACITES
MINIMALES AT/DOT/17/DAL/C 13/2025
PRESTATION DE DERATISATION, DE DESINSECTISATION ET DE
DESINFECTION DE LA DIRECTION OPERATIONNELLE DES
TELECOMMUNICATIONS DE DJELFA ET LES STRUCTURES RATTACHEES
« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET
D'EVALUATION DES OFFRES »

La durée de préparation des offres est fixée à **quinze (15) jours** à compter de la 1^{ère} parution de l'avis de consultation dans le site web d'Algérie Télécom

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de préparation des offres de **08h00** à **14h00** au niveau du service achats de la DOT de Djelfa.

Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal (vendredi ou samedi) la date de dépôt sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Le soumissionnaire reste engagé par son offre pendant une durée de **cent quatre-vingts (180) jours** à partir de la date d'ouverture des plis.

L'ouverture aura lieu le même jour du dépôt à **14h00** en séance publique et en présence des soumissionnaires.

Il convient de souligner qu'une seule personne mandatée par entreprise est autorisée à assister à la séance d'ouverture des plis.